

L'équipe de soins

Vous accueille et vous informe

Service d'Accueil des Urgences

Professeur DOMINIQUE LAUQUE, Chef de Service

Unité Urgences Traumatiques

Docteur NATHALIE LECOULES, Responsable de l'Unité

Consultations

Docteur MICHEL LETAPE, Responsable de l'Unité

Hôpital Purpan - Pavillon Urgences & Réanimation

Place du Docteur-Baylac - TSA 40031 - 31059 Toulouse Cedex 9

Instructions de sortie

Soins à la suite de plaies

Vous avez reçu les premiers soins au Service d'Accueil des Urgences pour une plaie, nous vous rappelons les recommandations à respecter :

SI VOUS AVEZ UN PANSEMENT

- Consultez votre médecin traitant en fonction des recommandations du médecin des Urgences, dans un délai maximum de **deux jours** afin de contrôler l'évolution de la cicatrisation,
- Faites refaire tous les 2 jours votre pansement selon

la prescription médicale. Vous trouverez, dans le dossier qui vous a été remis, une ordonnance pour le matériel nécessaire à ces soins, (à vous procurer en pharmacie), et si besoin une ordonnance pour l'infirmière libérale.

SI VOUS AVEZ BÉNÉFICIÉ DE POINTS DE SUTURES

Les points sont à retirer

- soit par votre médecin généraliste
- soit par une infirmière libérale

sauf consignes contraires du médecin des Urgences.

Il est impératif de respecter le délai de retrait des points :

- en moyenne 6 jours pour le visage,

- 10 à 15 jours pour le membre supérieur, le tronc, le cuir chevelu
- 15 à 21 jours pour le membre inférieur.

En cas de **plaie de la bouche**, (cavité buccale), faites des bains de bouche avec une solution antiseptique à usage buccal 4 fois/jour après les repas, pendant 10 jours .

SI VOUS AVEZ DES PLAIES AU VISAGE

Il conviendra d'appliquer plusieurs fois par jour de la vaseline jusqu'à l'ablation des points. Lorsque les points sont retirés, prévoyez une protection cutanée par

une crème solaire d'indice élevé pendant plusieurs mois afin d'éviter une pigmentation (coloration anormale) de la cicatrice exposée au soleil.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- N'exposez pas la cicatrice au soleil pendant plusieurs mois,
- Lors de votre douche protégez vos points de sutures ; si la cicatrice est mouillée, séchez la en la tamponnant avec un linge propre.
- Ne mouillez pas le pansement. Si ce dernier est mouillé ou souillé, il doit être changé rapidement.

Surveillez l'apparition :

- D'un écoulement purulent, d'une rougeur, ou

d'une douleur inhabituelle au niveau de la cicatrice.

- D'une fièvre (température égale ou supérieure à 38°)

Si un antibiotique a été prescrit, **respectez la durée du traitement.**

L'apparition d'un ou de plusieurs de ces éléments nécessite une consultation chez votre médecin généraliste.

Hôpital Purpan
Place du Docteur-Baylac
TSA 40031
31059 Toulouse Cedex 9

Conception
S.A.U.